

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir suivre l'une des deux procédures pour l'obtention de l'attestation bailleur, document exigé par la Fondation des Parkings pour le macaron parking.

**A. Par mail**                    ou                    **Par correspondance**

[info@rosset.ch](mailto:info@rosset.ch)

Rosset Immobilier  
Case postale 650  
1213 Petit-Lancy 1

En nous adressant les documents suivants :

- **Attestation** de la Fondation des Parkings **pré-remplie** (partie locataire uniquement), document disponible sur internet : [formulaire macaron Fondation Parkings](#)
- **Preuve de votre paiement** d'un émolument de **CHF 15.00** sur le compte suivant :  
compte                    Postfinance CH14 0900 0000 1200 8540 9  
en faveur de            Rosset Immobilier, 1213 Onex  
mention                    « macaron », votre nom et prénom, l'immatriculation de votre véhicule.  
*exemple : « macaron, Thierry Muller, GE 567123 »*

Nous vous retournerons ensuite votre attestation par voie postale ou par mail dans les meilleurs délais.

**B. A notre réception**

Notre réceptionniste traitera volontiers et sans délai votre demande d'attestation, contre le paiement d'un émolument de **CHF 15.00** (paiement cash uniquement).

A noter que l'**Attestation** de la Fondation des Parkings doit être **pré-remplie** (partie locataire uniquement), document disponible sur internet : [formulaire macaron Fondation Parkings](#)

Rosset Immobilier  
Route de Chancy 85  
1213 Onex

Horaires : **08h30 – 16h00**